

DATES À RETENIR

19 Mars 2018

Commémoration du «cessez le feu en Algérie» rendez-vous à 16h devant la Mairie.

27 Mars 2018

Réunion publique salle du Conseil Municipal à 18h30 «Aménagement et vie dans le quartier Les Rouyres».

10 Avril 2018

Salle du conseil municipal à 15h réunion-rencontre publique «sénior, raconte ton village».

13 Avril 2018

Carnaval des écoles.

21 Avril 2018

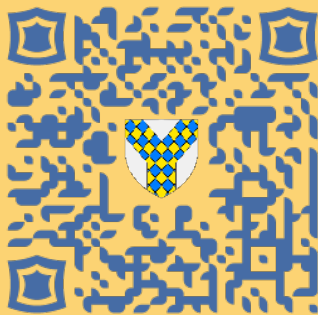
Zumba organisée par la Ligue contre le cancer à la salle polyvalente les Baumes- 15h à 17h.

8 Mai 2018

Commémoration de l'armistice de 1939/1945, rendez-vous à 11h devant la Mairie.

1er au 31 Mai 2018

Concours des maisons fleuries.



Léz.Infos N°39

Mars 2018

LÉZIGNAN LA CÈBE

Tél. 04 67 98 13 68

www.mairie-lezignan-la-cebe.fr

EDITO DU MAIRE

L'engagement bénévole au sein de la collectivité, on le porte dans sa conscience.

Ces passionnés qui s'activent, généralement durant de nombreuses années au service des autres, n'attendent tout au plus qu'un peu de reconnaissance pour leur action.

Insuffisamment nombreux, ils sont très sollicités et souvent, ils participent dans plusieurs associations et commissions.

Lors de la journée des aînés, c'est sur ces valeurs que nous avons choisi deux récipiendaires que nous avons nommés citoyens d'honneur de notre commune.

Nous avons remis la médaille de la ville à deux Lézignanais très impliqués dans le secteur associatif : M. Jean-Claude COLIN et M. Yvon IZARD.

Depuis le début de notre mandat, notre équipe municipale est très attentive et soutient toutes les associations pour leurs activités et leurs manifestations. M. Fabrice MAURRAS est conseiller municipal délégué spécialement en charge de la coordination des relations avec le secteur associatif.

Nous respectons leur libre fonctionnement. Nous encourageons leur évolution pour adapter leurs organisations aux contraintes règlementaires et apporter des réponses aux attentes actuelles de nos concitoyens.

Les membres de nos trois associations d'animations (Comité des fêtes + les Amis de la Cèbe + la Douce Cèbe) ont décidé qu'ils organiseraient leurs dernières danses en 2018.

Nous saluons l'engagement de tous ces «festaières», nous les remercions chaleureusement pour leurs actions au service de l'animation et de la fête à Lézignan.

Rémi BOUYALA,
Maire.



le 28/02/2018 exceptionnel épisode neigeux

ACTUS DU MOIS

COMMISSION D'ANIMATION « LA JOURNÉE DES SENIORS »

Nouveau beau succès de participation pour cette édition 2018 avec 140 convives plus 16 repas livrés chez nos concitoyens qui ne pouvaient pas se déplacer. Au nom du conseil municipal, nous avons salué l'engagement participatif de 2 Lézignanais auxquels Monsieur le Maire a remis la médaille de la ville :

- M. Jean-Claude COLIN pour son action en faveur de nos écoliers et son engagement associatif en qualité de Président des Arts Plastiques Lézignanais.

- M. Yvon IZARD engagé depuis 10 ans pour ses participations aux commissions extra-municipales (Commission directe des finances locales, CCAS, Conseil des sages) et Président du Club des séniors.



TRAVAUX

2018- 2019 - Projet d'aménagement de la traversée du village

Avenue Wladimir d'Ormesson - RD 609 de l'entrée sud jusqu'à la connexion avec le rond-point de la Noria.

La municipalité a planifié le réaménagement de cette artère principale de notre commune comme suit :

- Année 2018 - sélection d'un maître d'oeuvre pour la finalisation des études techniques, sollicitation des partenaires financiers pour cette opération (Europe, Etat, Région, Département, Communauté d'Agglomération),

- Année 2019 engagement des travaux - phase 2 de l'entrée sud jusqu'à la place des Templiers.

Nos principaux objectifs sont : - organiser et sécuriser toutes les circulations et le stationnement, - rénover l'éclairage public pour économiser l'énergie, - structurer les connexions avec les places et les entrées vers le village, - améliorer les réseaux humides (eau potable + eau usée + eaux pluviales) et enfouissement des réseaux secs (électriques et télécom), - améliorer l'esthétique de cette avenue en conservant le style de la tranche 1 déjà réalisée en entrée nord.

Après ces travaux, pendant une durée minimale de 5 ans, il ne sera pas autorisé de travaux qui impacteraient cette voie publique.

Les propriétaires des biens fonciers et immobiliers de la RD 609 qui envisagent des travaux et particulièrement des connexions aux différents réseaux publics sont invités à prendre en compte cette particularité et à contacter les services municipaux.

Réalisation du TERRAIN DE BOSSES pour BMX

La réalisation de cet équipement débutera dès que la modification du PLU en cours sera opposable. Ce chantier nécessitera un important apport en terre.

Si vous devez réaliser des travaux de terrassement nécessitant un déblai de terre, merci de prendre contact avec les services techniques municipaux.

Place des Templiers

Les travaux d'aménagement de la place des Templiers ont débuté le 5 mars 2018 pour une durée d'environ 2 mois. Les différentes étapes de ce chantier sont planifiées et les entreprises ont été sensibilisées pour réduire le plus possible les perturbations pour les riverains et les Lézignanais.

Au fur et à mesure des travaux, le plan de circulation permettant l'accès vers le centre du village sera adapté.



City stade

Il a été dernièrement équipé de filets de protection pour éviter les jets de ballons sur les cultures environnantes.

A préciser que le sol a été réalisé par la pose d'un gazon synthétique stabilisé au liant sable de silice.

Barbecue

Quelques travaux d'embellissements sont réalisés en régie pour améliorer ce lieu très prisé par de nombreux jeunes: peinture, bancs, poubelle (fermeture partielle).

ENVIRONNEMENT

Parce que les pins de la pinède ne peuvent pas être transplantés, nous avons engagé un programme de compensation écologique induit par la prochaine transformation d'une partie de la pinède.

La municipalité a décidé d'anticiper par de nouvelles plantations en remplacement des pins que nous aurons à supprimer lors de l'aménagement de cet espace déjà commencé avec l'implantation du city stade et compte tenu de l'urbanisation prévue courant deuxième semestre 2019. Notre objectif : **1 pin arraché sera remplacé par minimum 2 arbres** d'essences choisies adaptés aux conditions climatiques et d'implantations.

Dans un premier temps avant le printemps 2018 en collaboration technique et financière avec le service espaces verts de la Communauté d'Agglomération nous réalisons les 3 opérations suivantes :

- 5 micocouliers ont été plantés le long de la voie douce + mise en place d'une aire de repos qui sera végétalisée,
- 1 micocoulier de haute taille sera planté au coeur de la place des Templiers rénovée,
- 2 bosquets seront créés dans le bassin de rétention du Bellevue. L'ensemble des plantations seront irriguées par l'eau prélevée dans le puits existant.



SECURITE

Carrefour de la gare/chemin de Caux/chemin des Barthes basses

Nouvelle étape d'amélioration de la sécurité des voies piétonnes. Pour assurer la continuité du trottoir du chemin de Caux, quelques travaux vont être réalisés en régie : mise en place de barrières en bordure du Caval Ferrand, - déplacement des plantations existantes, - modification de l'emplacement de regroupement des containers, - reprise de la géométrie du trottoir.

Mise en garde des automobilistes : entre autres, le STOP de ce carrefour n'est pas ou très peu respecté. Des actions de gendarmerie et de l'ASVP communal seront menées régulièrement.

Rappel « le non-respect de l'arrêt est puni d'une amende de 135€ et retrait de 4 points du permis de conduire ».

URBANISME

ZAC de la Pinède

Lors de l'appel d'offres pour l'aménagement de la ZAC de la Pinède, 6 aménageurs ont fait actes de candidatures, puis 5 nous ont adressé leurs propositions. A l'issue de la procédure de sélection, la commission spéciale d'urbanisme proposera au conseil municipal de se prononcer sur un choix.

PATRIMOINE

Pour enrichir les archives communales sur l'histoire de notre village, la municipalité avec les membres du club Histoire & Patrimoine de Lézignan la cèbe convie les seniors Lézignanais à une réunion-rencontre-gouter **«Sénior, raconte ton village...»** le mardi 10 avril 2018 à 15h en Mairie, salle du conseil municipal.

Nous souhaitons que ce rendez-vous (ouvert à tous) soit un moment partagé de convivialité au cours duquel une collation-gouter sera servie.

Nous vous proposerons d'aborder par vos souvenirs et vos connaissances les principales étapes de vie au village pendant la période des années 1930 à 1950, la deuxième guerre, les fêtes (15 août, St Antoine), les associations (foot - fanfare - etc...), les activités (vigne, cèbe, carrière, coopérative vinicole, distillerie, usine de pylônes, etc...), l'évolution des structures de la commune.

Vous pouvez apporter pour présenter vos photos et documents. Nous envisageons d'enregistrer les témoignages.

ECOLES



Conseil municipal des enfants

Lors de la séance du 5 février les nouveaux conseillers ont été mis en place :

- Lenny MONTANIER - Sacha SIRVEN FOURESTIER - Maëlyne BOUQUET - Kylian REMY - Tristan GAL.

Les débats ont permis d'évoquer notamment le terrain de bosses, le projet d'une visite de l'imprimerie du journal Midi Libre, la réalisation d'une fresque au jardin de la médiathèque, l'organisation d'une «BOUM». Prochaine réunion jeudi 22 mars 2018 à 18h en Mairie.

A NOTER

«Objectif rénov» pour réduire la facture énergétique

La CAHM s'engage aux côtés de l'agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour favoriser la réalisation de travaux de rénovation énergétique des logements de plus de 15 ans, entrepris par les propriétaires.

Contact pour informations :

Tél : 04 67 21 31 30

Courriel : maisonhabitat@agglahm.net

Démarche en ligne facile pour les propriétaires occupants sur:

<https://monprojet.anah.gouv.fr>